

DEPARTEMENT DE L'AUBE

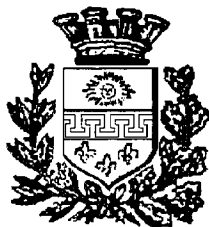
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



27 mai 2026
2026-099

Date de la convocation
21.05.2026
Date de publication
21.05.2026
Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 27
Votants : 28

Certifié exécutoire
Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le vingt-sept mai deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le vingt et un mai deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Kenan SÜSLÜ donne pouvoir à Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Madame Marie-Claude GUELIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

**ASSOCIATION ARTISTIQUE DU NOGENTAIS :
DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

L'Association Artistique du Nogentais organise chaque année deux ou trois expositions artistiques dans différents lieux de Nogent-sur-Seine (galerie de la Halle, Pavillon Henri IV...), ainsi que des ateliers et démonstrations artistiques.

Cette année encore, elle renouvelle son exposition collective dans la galerie de la Halle à l'occasion de la foire de la Saint-Simon et a choisi de l'accompagner de l'intervention d'un orchestre afin d'apporter de la nouveauté et d'attirer un nouveau public. Cette animation viendrait compléter le programme des animations de la Foire de la Saint-Simon.

Ainsi, l'association a contacté une fanfare dont la prestation, qui intègre les frais de repas et de déplacement, représente pour l'association une dépense de 500 €.

Dans ce cadre, l'association a adressé à la ville de Nogent-sur-Seine une demande de subvention exceptionnelle. Le montant de l'aide financière demandée est de 300 €, plus les frais de SACEM.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Artistique du Nogentais, et de prendre à sa charge les droits d'auteur (SACEM) dans le cadre des frais d'organisation de la Foire de la Saint-Simon ;
- dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- dit que le montant sera versé sur présentation des factures acquittées par l'association.

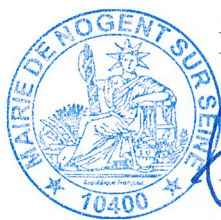
Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Jérôme CESVET, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Membres s'étant abstenus : Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 26 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Marie-Claude GUELIN